

David Enselme KY is a public and international law specialist with expertise in electronic communications regulation and digital policy. He serves as Head of the Electronic Communications Regulation Service within the Directorate-General for Electronic Communications of the Ministry of Digital Transition, Posts and Electronic Communications of Burkina Faso.

In this capacity, he contributes to the development and implementation of the legal and regulatory framework governing electronic communications, including matters related to spectrum management, electronic communications networks and infrastructure, and the regulatory challenges arising from digital transformation and technological convergence.

Mr. KY holds a Master's degree in Environmental and Urban Law, with a specialization in International and Comparative Environmental Law, from the University of Limoges, France. He also holds degrees in public law and public administration from institutions in Burkina Faso.

He is currently **Vice-Rapporteur of ITU-D Study Group 1 Question 2/1 for the 2026–2029 study period**, focusing on policies and regulatory frameworks for the adoption of digital communication services and technologies for distribution and broadcasting.

His areas of interest include electronic communications regulation, spectrum management, broadcasting and digital convergence, and regulatory approaches supporting digital transformation and sustainable development in developing countries.

David Enselme KY est juriste spécialisé en droit public, en droit international et en réglementation des communications électroniques et du numérique. Il exerce au **Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Électroniques du Burkina Faso**, où il est Chef de service de la Réglementation des communications électroniques au sein de la Direction Générale des Communications Électroniques.

Dans le cadre de ses fonctions, il contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre du cadre juridique et réglementaire applicable aux communications électroniques, notamment dans les

domaines de la gestion du spectre des fréquences, des réseaux et infrastructures de communications électroniques, ainsi que des enjeux réglementaires liés à la transformation numérique et à la convergence technologique.

Titulaire d'un **Master II en Droit, Économie, Gestion, mention Droit de l'environnement et de l'Urbanisme, parcours Droit international et comparé de l'environnement, de l'Université de Limoges (France)**, il dispose également d'une formation en droit public et en administration publique.

Vice-Rapporteur de la Question 2/1 du Groupe d'études 1 de l'UIT-D pour la période 2026-2029, il contribue aux travaux consacrés aux politiques et cadres réglementaires favorisant l'adoption des services et technologies de communication numérique pour la distribution et la diffusion.

Ses domaines d'intérêt portent notamment sur la réglementation des communications électroniques, la gestion du spectre, la radiodiffusion et la convergence numérique, ainsi que sur les approches réglementaires favorisant la transformation numérique et le développement durable dans les pays en développement.